

Le Petit Journal

La Croix du Perche

1er trimestre 2011 – N° 11



Le Mot du Maire

Cette année, au delà des rencontres permanentes, vous croiserez vos élus à l'occasion de réunions d'information proches sur l'avancement de la carte communale et, lors de manifestations organisées par les deux associations actives de la commune : lotos, repas campagnard, brocante, 100km du Perche, concert, etc.... sans oublier nos manifestations nationales et les prochaines élections.

Nous pourrions alors revenir sur 2010 et tout ce qui a été fait pendant cette année, chaque fois dûment relaté dans le Petit Journal. Pour mémoire mentionnons : la réfection du mur du cimetière, le Jardin du Souvenir, la restauration de toitures communales, l'évolution du système de chauffage pour économiser le fuel, l'entretien des terrains communaux, la mise en place d'une organisation du déneigement efficace, l'amélioration de la gestion de l'eau avec la Lyonnaise et bien sûr les travaux de voiries récurrents.

En 2011 nous poursuivrons les efforts, en comptant sur les contributions positives et critiques de vous tous sur les réalités du quotidien et sur les grands dossiers de l'année : mise en place de la carte communale, renouvellement d'une section du réseau d'eau entre le bourg et Ricourt (enveloppe financière de 90000 à 160000€) et début de restauration des bancs clos de l'église avec les subventions adéquates.

Mais avant tout cela et avec tout le Conseil Municipal nous vous présentons à vous et vos familles nos meilleurs vœux. A côté du travail et de la santé, prioritaires, nous vous souhaitons de passer une année 2011 sereine et agréable qui vous permette de réaliser vos objectifs et de satisfaire vos aspirations.

Nous souhaitons aussi à la Croix du Perche, c'est-à-dire à vous tous habitants de la collectivité, que votre Commune par le travail du Conseil Municipal, de concert avec la Communauté de Communes du Perche Thironnais, poursuive sa modernisation et soit en mesure de faire face aux aléas de toutes natures constituant ainsi pour chacun un lieu de solidarité active que celle-ci soit nécessaire ou non.

Bien à vous.

Yves Guerin

Les principales décisions du Conseil Municipal du 21/12/12

Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie

Convention avec la SARL INFO-LOCALE:

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les annonces relatives à un marché public d'un montant supérieur à 90 000€ doivent être publiées sur un profil acheteur.

Pour répondre à cette exigence, le conseil autorise, à l'unanimité, le maire a passé une convention avec la Sarl Info-locale qui sera charger de la dématérialisation des annonces de

des marchés publics et de la publication des avis de marché, pour un montant de 70€ par an et pour 3 ans

Estimation des travaux de voirie:

Chemin des Charmois: 988€

Chemin des Petites Guinières: 5060€

Rue Marcel Fourchet: 4045€ (reprofilage et prépa enduits)

Rue Marcel Fourchet: 5929€ (Trottoirs et enduits)

Ces travaux 2011 bénéficieront de subventions du conseil général (FDAIC et fonds départemental de péréquation)

Restauration des 9 bancs clos (N° 10 à 26 / pairs) et des 9 bancs clos (N°13 à 29 / impairs):

Le conseil municipal, après avoir consulté la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a reçu un accord de principe pour subventionner à hauteur de 20% les travaux de restauration d'une partie des bancs clos de l'église, non accolés aux murs, sur la base du devis de l'entreprise Aveline et Guinard. Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement ci-dessous et décide de solliciter les subventions auprès de la DRAC et du conseil général.

Détail du plan de financement

Montant global du devis HT →	16 295,75€
Subvention DRAC (20%)	3 259€
Subvention conseil général (40%)	6 518€
Autofinancement	6 518,30€
TVA à la charge de la commune	3 193,97€
Montant total TTC de l'opération	19 489,72€

Travaux de réfection du secrétariat de mairie et de la cantine

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe de travaux de réfection intérieure du secrétariat de mairie ainsi que ceux de réfection de la cuisine de la salle des fêtes. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec le Comité de Bassin d'Emploi pour la réalisation de ces travaux prévus en novembre 2011 pour un enveloppe de 4 000 euros TTC

Travaux d'élagage

Le conseil municipal, valide le devis de Dunois-Perche Insertion pour l'élagage des arbres sur la place du village ainsi que l'abattage de la haie "la Charmille" pour un montant global de 1 000€ TTC

Renouvellement du réseau d'eau

Conformément à la demande évoquée lors de la réunion de conseil municipal du 8 septembre 2010, le conseil municipal a reçu les estimations par la Lyonnaise des Eaux pour les coûts de renouvellement des canalisations entre la rue du Petit Moulin et le Petit Ricourt avec phasage éventuel en 2 tranches de travaux. L'estimation s'élève à 160 000 euros auxquels il faudrait ajouter 8% d'honoraire de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal demande au maire de poursuivre l'instruction de ce dossier avec l'assistance des services compétents du conseil général.

Convention de déneigement

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à passer une convention de déneigement des voies communales et si nécessaire départementales avec Monsieur Nicolas Guerrier selon des modalités identiques à celles existantes dans la convention entre celui-ci et le conseil général. Le Conseil général met à disposition la lame de déneigement et autorise la commune à l'utiliser.

Encaissement d'un don

Le conseil municipal accepte le don de Monsieur Sébastien Gasnier de 40 euros et impute cette recette au compte 7713

Divers

Mr le maire informe le conseil municipal des développements du Parc d'Aménagement du Perche Eurélien (PAPE) à Luigny:
- construction d'un bâtiment par la société Dorier Plast
- opportunité d'implantation d'une société d'archivage

Jacky Boutfol, 1^{er} adjoint, informe le conseil municipal des orientations budgétaires et des actions envisagées avec le Parc Naturel Régional du Perche (PNRP)

Mmes Valérie Hervet et Catherine Sicard informent le conseil municipal du bon fonctionnement du ramassage scolaire tant au niveau du regroupement pédagogique que vers le collège de Brou

Le jour de l'An ???

Nous venons de célébrer en France le Jour de l'An mais si nous regardons un peu l'Histoire, le Jour de l'An ne fût pas toujours synonyme de 1^{er} Janvier.

En Égypte antique, le Jour de l'an était le premier jour du premier mois de la saison de l'inondation des cultures par le Nil, une crue vitale pour les Égyptiens car elle déposait sur les cultures du limon, permettant ainsi de bonnes récoltes.

En France, le Jour de l'an n'a pas toujours été le 1^{er} janvier: la nouvelle année commence à cette date depuis 1564. C'est le roi Charles IX qui, dans l'Édit de Roussillon du 9 août 1564,

fixa le début de l'année au 1^{er} janvier.

Pour les peuples usant du calendrier solaire, le Jour de l'an a beaucoup changé au fil des siècles, au gré des Églises, des époques et des pays. L'édit de Charles IX mit tout le monde d'accord.

En 1622, cette mesure fut généralisée par le Pape à l'ensemble du monde catholique, notamment pour simplifier le calendrier des fêtes religieuses.

En 1792, le calendrier républicain abolit le 1^{er} janvier et fait débiter l'année le 1^{er} vendémiaire qui correspondrait aujourd'hui au premier jour de l'automne soit le 22 septembre. Cette date du 1^{er} vendémiaire fût le jour de l'An français jusqu'au 31 décembre 1805.

Nathalie, un an déjà

Tous ceux qui ont eu besoin des services du secrétariat de mairie depuis un an ont déjà croisé Nathalie Boulay, notre nouvelle secrétaire de mairie qui succède à Christine Trécul. "J'ai eu la chance de pouvoir découvrir le métier en doublure de Christine jusqu'au mois d'Août 2010, ce qui m'a permis de me professionnaliser sur la plupart des domaines d'autant plus qu'elle est au top de la compétence et ça permet d'apprendre vite" a déclaré Nathalie.

Une secrétaire entièrement dédiée à la fonction publique territoriale puisqu'elle partage son temps entre notre mairie mais aussi le syndicat des eaux-assainissements et écoles pour le regroupement intercommunal de Belhomert / Saint Maurice-Saint Germain mais elle a également un troisième bureau dans un autre département (l'Orne), celui du secrétariat de mairie de La Lande sur Eure. C'est donc douze heures par semaine soit un tiers de son temps de travail que consacre cette mère de trois enfants, deux filles de 9 et 12 ans et un fils de 14 ans, au bon fonctionnement de notre municipalité.

Mais pourquoi la Croix du Perche quand on habite la Madeleine-Bouvet dans l'Orne et qu'il faut parfois affronter les intempéries qui rendent compliqués les 30 kilomètres de son trajet domicile-travail: "En fait je recherchais du travail et si possible un travail plus administratif que celui d'agent immobilier que j'exerçais auparavant et quand j'ai appris qu'un poste se présentait à la Croix du Perche, je me suis portée candidate et à la suite de deux entretiens, j'ai été



Nathalie Boulay est le mardi après-midi et le vendredi après-midi à son bureau de la Croix du Perche

Retenue. Et puis finalement quand ça roule bien je ne mets qu'une demi-heure" a expliqué Nathalie Boulay.

Mais si elle aspire à un métier administratif ce n'est pas la recherche d'une quelconque routine mais bien au contraire la diversité des sujets et des thématiques que l'on rencontre dans une mairie qui l'attire: "j'ai eu l'occasion d'occuper un emploi de secrétaire-facturière où il fallait juste taper des factures à longueur de journée. Je ne suis pas restée longtemps" a commenté celle qui apprécie d'autant plus notre mairie que "travailler avec Monsieur Guerin est un véritable plaisir et j'apprends beaucoup à son contact" a-t-elle ajouté.

Les conseils d'André

"Je ne voudrais pas débiter cette nouvelle année sans présenter mes meilleurs vœux et souhaiter la santé à mes lecteurs"

André Gibon

André qui garde le contact avec nous depuis la maison de retraite de Thiron-Gardais a profité de son temps libre pour se replonger dans les revues des années 80 et 90. Il a constaté qu'à cette époque encore proche nombre de traitements polyvalents contre les maladies cryptogamiques et faisant office d'insecticides étaient préconisés sans que les laboratoires ne soient soucieux des effets secondaires. C'est pourquoi son nouvel article a pour but de nous réhabituer à l'usage de produits plus naturels car comme il le dit: "Chassez le naturel il revient au galop". Il préconise donc que nous redécouvrons les vertus du savon noir, de l'eau de javel, du vinaigre contre les pucerons, le purin d'orties contre les maladies cryptogamiques, l'association des légumes comme par exemple poireaux et carottes contre la mouche du poireau, mais aussi la bouillie bordelaise pour le feuillage des plantes et fruits (en arrêtant trois semaines avant la consommation).

Mais vous le savez le naturel c'est aussi le respect d'rythme du temps et c'est donc mois par mois qu'André nous délivre ses conseils

En Janvier

Réaliser l'entretien de l'outillage à main tels que nos sécateurs, nos échenilloirs, nos cisailles et sans oublier les fourches, bêches, houes, etc. Penser également à l'entretien de l'outillage à moteur qu'il soit électrique comme vos taille-haies ou à moteur thermique comme vos motoculteurs.

En Février

Préparer les costières pour les premiers semis de **radis de 18 jours**, de salades **gottes** et **reine de mai**.

Planter arbres et arbustes suivant le temps et tailler les arbres fruitiers de plein vent en enlevant les branches qui se chevauchent

Tailler les grands arbres (attention jamais au printemps pour les bouleaux, érables et tilleuls car risque de perte de sève trop importante). Pour les coupes franches → reprise derrière la tronçonneuse à la serpe et serpette et recouvrir les plaies au goudron de Norvège ou au mastic à greffer

En Mars

Tailler les groseilliers, framboisiers, les arbres fruitiers, poiriers et pommiers quand les bourgeons sont bien formés afin de ne pas confondre les boutons à fleurs, les dards (boutons à bois) et les lambourdes (renflement qui a porté un fruit l'année précédente).

Vivre la Croix du Perche

Un petit rappel sur la notion de divagation de nos animaux.

En dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau le chien n'est plus sous la surveillance effective de son maître (hors de portée de voix ou d'un instrument sonore ou à une distance avec son maître supérieure à 100m). Tout chien abandonné est livré à son seul instinct
Interdiction de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières du 15 avril au 30 juin.

Un chat est considéré en état de divagation:

- dès qu'il est non identifié et trouvé à plus de 200 m des habitations.
- ou lorsqu'il est trouvé à plus de 1 000m. du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance de celui-ci
- ou tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le nom de nos hameaux (suite)

Moulin de la fontaine: Moulin à eau à farine

Parcouvert: sens difficile. Parc ou Boistracé non clos donc ouvert ou ayant appartenu à un dénommé Couvert ou Couvret. Ou était-il un clos couvert, sorte de halle fermée autour?

Pavillon: de papillon designant autrefois une grande tente,. Ferme.. Les débris et restes de construction enfouis dans les terres qui dépendent de cette ferme indiquent que ce lieu fût jadis plus important. Plusieurs pièces à l'effigie de Louis XIV y furent retrouvées

La recette du Petit Journal

Le croque monsieur à l'italienne

Pour 4 croque-monsieur

- 8 tranches de pain de mie
- 2 belles tranches de jambon de parme
- 8 beaux champignons de Paris
- 4 cuiller à soupe de mascarpone
- 1 cuiller à soupe d'huile d'olive
- beurre salé
- Poivre

Épluchez vos champignons, faites-les revenir dans un poêle avec l'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils soient un peu dorés.

Tartinez de beurre chaque tranche de pain de mie (la partie beurrée ira côté gril).

Prendre une tranche côté non beurré, mettre la moitié d'une tranche de jambon de parme, les champignons, et la cuillère de mascarpone, recouvrir d'une tranche de pain de mie en laissant le côté beurré sur le dessus.

Répétez la même opération pour les 3 autres "croque".

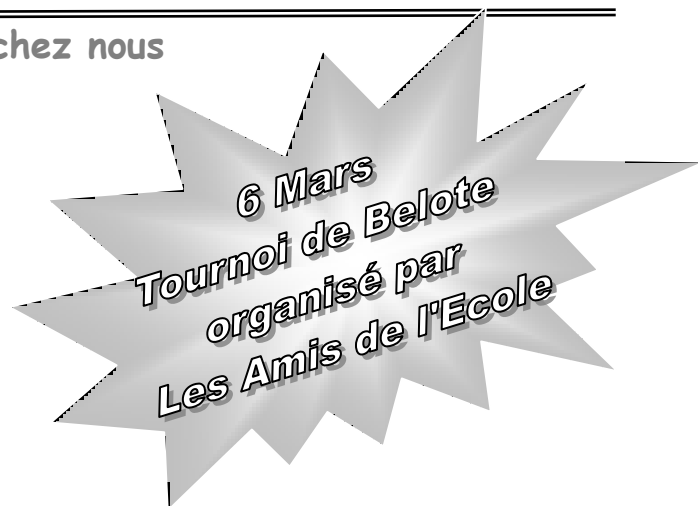
Faites-les cuire dans votre appareil à croque-monsieur (vous pouvez aussi utiliser le gril de votre four en les surveillant bien et en les retournant).

Quelques manifestations prochaines

- | | |
|--|---------------------|
| 29/01: Diner spectacle | Thiron-Gardais |
| 30/01: Karaoké (14h) | Chassant |
| 06/02: Belote (14h) | Frétigny |
| 19/02: Manille (14h) | Marolles les buis |
| 23/02-02/03: festival tout feu tout flamme-
(Perche thironnais) | |
| 27/02: Belote (14h) | Thiron-Gardais |
| 05/03: Soirée choucroute | Thiron-Gardais |
| 06/03: Belote (14h) | La Croix du Perche |
| 12/03: Soirée choucroute | Frazé |
| 12/03: Lectures comptées | Coudreceau |
| 12/03: Match de truc (20h) | St Denis d'Authou |
| 13/03: Choucroute dansante (12h30) | Combres |
| 13/03: Banquet (12h30) | Montigny le Chartif |
| 13/03: Thé dansant (14h) | Thiron-Gardais |
| 19/03: Concert (20h) | Chassant |
| 19/03: Commémoration fin de la guerre d'Algérie
FNACA à Frétigny | |
| 20/03: Commémoration et pose de plaque en mémoire de
Mathilde Bacchi (9h30) | Chassant |
| 20/03: Déjeuner dansant (12h) | Coudreceau |
| 26/03: Match de truc (20h) | Montigny le Chartif |
| 27/03: Marché artisanal (9h) | Frétigny |

et de nombreux lotos dans tous le canton

Et chez nous



Etat civil

Naissances :

Mariages:

Décès :

La Croix du Perche « Le Petit Journal »
Bulletin local d'information
Responsable de la publication :
Y.Guerin - C.Sicard
Rédaction : M.Détail -C.Courtois - C.Sicard
Impression : imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution -n°ISSN en cours